

Nicolas Hulot livre son Plan Biodiversité pour la France et pour Mayotte

C'est en mars dernier que Nicolas Hulot lance un « cri du cœur » en faveur de la biodiversité, il réclame « un sursaut d'indignation pour défendre la faune et la flore de la planète, déplorant le fait que pour lui la biodiversité tout le monde s'en fiche !!! ». Force est de constater que ce n'est pas totalement vrai puisque le Gouvernement vient de présenter son Plan Biodiversité.



Le Ministre de la transition écologique a rappelé les enjeux auxquels les politiques doivent faire face par rapport à la biodiversité : "30% d'oiseaux en moins en quelques années, 80% d'insectes en moins à l'échelle européenne, le dernier grand mâle rhinocéros blanc du nord de l'Afrique a disparu. 43% des lions ont disparu depuis 1993. 49 espèces figurant parmi les 100 plus envahissantes au monde sont présentes en outre-mer y compris à Mayotte. La France occupe le 8ème rang mondial des espèces menacées. 43% de la flore indigène mahoraise menacée de disparition dont 10% en danger critique. Avec ses 13 territoires d'Outre mer, la

France accueille 20% de la biodiversité mondiale.

L'humanité vit la sixième extinction massive d'espèces vivantes, la précédente concernait les dinosaures et cette vague d'extinction n'est imputable qu'à l'homme : pollution des sols et de l'eau, érosion, fragmentation des habitats... Dans le magazine Agir Pour l'Environnement, consacrée à la protection des espèces marines diffusé le 9 mai dernier, Patrick Millan le rappelait : « Sur les 12 millions d'espèces vivantes connues à ce jour, 20 à 30 % sont menacées d'extinction, la moitié des espèces vivantes pourrait avoir disparu d'ici 100 ans. Il y a urgence à agir sachant que notre

lagon abrite une large part de cette biodiversité mondiale. »

Le 4 juillet dernier, Edouard Philippe, le Premier Ministre, a affirmé "Nous sommes bien décidés à prendre cet enjeu à bras le corps", s'exprimant devant la presse au côté de son ministre de la Transition écologique. Cette prise de parole faisait suite à un comité interministériel tenu au Muséum d'histoire naturelle.

Le plan présenté mercredi "donne le coup d'envoi d'une très grande mobilisation", dont l'échéance se situe à 2020, année de la conférence internationale sur la biodiversité prévue en Chine. L'objectif est de parvenir à une prise de

conscience générale comparable à celle qui a eu lieu sur le climat en 2015, pour la COP21. Abeilles décimées, campagnes vidées de leurs oiseaux, insectes volatilisés, espaces naturels grignotés... Le constat d'un déclin accéléré du monde du vivant est sans appel. "Il nous faut enrayer, ralentir, peut-être même inverser, cette évolution du déclin de la biodiversité".

"Si nous ne prenons pas les bonnes décisions, c'est l'effondrement de l'humanité qui est en jeu", a-t-il estimé. "C'est inquiétant, préoccupant, franchement angoissant, mais aussi enthousiasmant et réjouissant. Nous avons la possibilité de faire une différence".

Un plan pour la biodiversité qui ne fait que peu de place à l'Outre-mer alors même que cette outre-mer abrite 20% de la biodiversité mondiale.

Au cœur des 90 actions détaillées dans ce plan, la stratégie politique de la France et de l'Union européenne déjà décrite dans FMM le 12 juin dernier dans l'article intitulé, les déchets plastiques : une pollution moderne provoquée à 100% par l'homme est rappelée. Ainsi, Pour les océans, le plan rappelle la suppression des produits en plastique à usage unique trouvés le plus fréquemment sur les plages et ce comme l'Union Européenne le met en place. L'interdiction des sacs en plastique ou des cotons-tiges est déjà décidée, celle des pailles ou des touillettes votée par le Sénat sera soutenue par le gouvernement.

Les mesures de compensation environnementale se voient renforcées, 1 hectare de béton ou de goudron contre 1 hectare rendu à la nature. Pour Mayotte cette mesure est on ne peut plus importante lorsque l'on sait que l'aménagement de notre Département est au cœur du développement économique. Il ne s'agit plus d'empêcher mais de compenser, la gestion des autorisations d'aménagement et de permis de construire vont prendre une place centrale. Les collectivités locales et la DEAL devront travailler de concert pour aller dans le sens du plan.

Nicolas Hulot veut agir avec la biodiversité comme avec le climat : mobiliser toutes les strates de la société, citoyens, élus, entreprises. Le gouvernement va ainsi débloquer 150 millions d'euros d'ici 2021 pour "rémunérer" les agriculteurs agissant pour restaurer les milieux : haies, mares... Pour "enrayer la disparition silencieuse de la biodiversité", le plan réaffirme l'interdiction du glyphosate dans ses principaux usages d'ici 2021 et pour tous usages d'ici 5 ans.

Au total, le gouvernement chiffre à 600 millions d'euros sur quatre ans les crédits "supplémentaires" pour financer ce plan, dont 250 millions pour un vaste champ allant de la restauration des milieux au développement de la nature en ville, en passant par la lutte contre le plastique. Mais certaines de ces sommes étaient déjà planifiées et annoncées, ce qui déplore les associations spécialisées en regrettant le manque de moyens.

France Mayotte Matin s'est plongé dans les 90 mesures afin de faire le point sur ce qui concerne plus spécifiquement l'Outre-Mer : 6 mesures sur les 90 et celles-ci ne sont pas les plus déterminantes au regard des enjeux que représentent l'Outre Mer pour la biodiversité

mondiale rappelons, que les territoires d'Outre mer français abritent tout de même 20% de la biodiversité mondiale !!!

Pour mémoire, Mayotte protège les crabiers blancs ces magnifiques oiseaux endémiques du canal du Mozambique, Ils ne seraient plus qu'entre 2 et 6000 dans le monde dont 10% sur notre île. Il est classé « En danger d'extinction » au niveau mondial et « en danger critique d'extinction » à Mayotte. Le phénomène de blanchissement des coraux en 2010 a entraîné la perte de 35% de coraux sur la passe en S. La population de makis a diminué de plus de 50% depuis 1999, cela est en corrélation directe avec les surfaces de couvert forestier.

Mayotte appartient à l'un des 34 hotspots de biodiversité mondiale « Madagascar et les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien. 708 espèces végétales indigènes dont 46 espèces endémiques et encore au moins 30 espèces non identifiées. 49 espèces figurant parmi les 100 plus envahissantes au monde sont présentes en outre-mer y compris à Mayotte. La France occupe le 8ème rang mondial des espèces menacées. 43% de la flore indigène mahoraise menacée de disparition dont 10% en danger critique.

Parmi les 6 actions spécifiques à l'outre-mer 4 pourraient concerner Mayotte. L'accompagnement des collectivités d'Outre-mer dans la mise en place de la consigne sur le tri sélectif va devenir possible ...

. Citeo (ex Eco-Emballages) va devoir faire amende honorable par rapport à son attitude actuel vis-à-vis des associations, Yes we Cannelle en particulier. Sur les 20 réserves naturelles qui seront créées, 2 seulement pourraient concerner l'Outre-Mer, des actions en faveur de la sensibilisation en lien avec l'Education Nationale seront promues, ce que fait déjà Mayotte au travers du programme les Petits Foundis du lagon porté par le Parc Marin. L'état souhaite que 100% des récifs coraliens soient protégés d'ici 2025 sans bien expliquer tout de même comment y parvenir. Les courants marins sont souvent responsables des vagues de blanchiment, l'Etat ne peut pas agir sur les courants marins !!! D'ici 2020 des plans nationaux d'actions multi-espèces ou habitats seront construits pour les espèces les plus en danger. Ces plans feront une synthèse des connaissances mais ne proposent pas de réponse pour lutter contre ces espèces, la salvinia continuera encore de faire des ravages à



Mayotte. Bref 90 actions mais bien peu d'ambition pour l'Outre-mer, on vient de le constater. D'autant plus que des actions en faveur de la biodiversité, il y en a déjà eu plusieurs : la stratégie nationale 2011-2020, les conférences environnementales des années Hollande, la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016... Et en parallèle le processus de négociations internationales.

A chaque fois, les diagnostics sont

posés, des mesures annoncées au travers de grands plans, mais les résultats peinent à se voir.

La nature, quant à elle, continue sa marche inexorable vers l'extinction, nature indispensable à la survie de l'humanité s'il était nécessaire de le rappeler. Et le mouvement ne ralentit, malheureusement, pas...

Anne-Constance ONGHENA

MAY'ACCESSOIRES

La classe à petits prix

Maroquinerie

Bijoux plaqué or et argent

Bijoux fantaisie

Chaussures

Cosmétique

DEUX BOUTIQUES

KAWENI

Route nationale à coté du Pôle emploi

MAMOUDZOU

Centre-ville 27 rue du commerce

Ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 17 H30 sans interruption
et le samedi de 8h30 à 14H